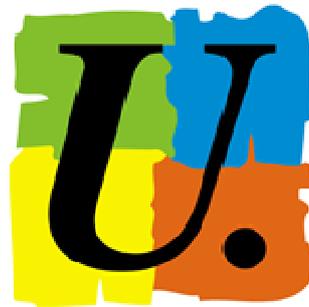


**DECLARATION**  
**FSU 62**

**CTSD**  
**22 JANVIER 2018**



La délégation FSU souhaite d'abord remercier les services qui nous ont transmis dans les délais réglementaires les documents préparatoires, dont la qualité nous a permis de travailler et d'intervenir en groupe de travail, où les échanges sont de qualité.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Le gouvernement a annoncé 120 000 suppressions d'emplois de fonctionnaires sur le quinquennat, dont 50 000 pour la seule fonction publique de l'Etat. L'Education Nationale représentant la moitié de la FPE, on comprend que l'enjeu porte sur 25 000 suppressions d'emplois dans le second degré.

On comprend également que la réforme du lycée doit permettre à terme de parvenir à ces 25 000 suppressions d'emplois. La baisse du nombre d'heures de cours envisagée et la réduction de l'offre de formation font partie des mesures structurelles compatibles avec l'opération CAP22.

Cette volonté gestionnaire d'« accompagner rapidement la baisse des dépenses publiques » (circulaire du 1<sup>er</sup> Ministre en date du 26/09/2017) justifie à elle seule la suppression de 2600 emplois dans le second degré, alors que 26000 élèves supplémentaires seront accueillis. Ce qui se traduit dans notre académie, pourtant parmi les plus en difficulté sur le plan économique et social, par le retrait de 136 emplois alors qu'elle gagnera 661 élèves.

**Dans ce contexte, la préparation de rentrée dans les collèges et Segpa du Pas-de-Calais ne pouvait se résumer qu'à une équation simple : comment accueillir 224 élèves de plus, avec une dotation départementale en baisse de 679 H ?**

- 1) Côté élèves, le taux d'encadrement dans les collèges** ne peut qu'être dégradé la perte d'un seul 100<sup>ème</sup> correspondant tout de même à une économie de 775H ...

Côté personnels, toujours dans les collèges, **le retrait de 788,4 HP** provoque la perte de 43,8 ETP (6 en Segpa).

- 2) Dans les établissements, la dotation départementale ainsi réduite conduit à augmenter la taille des classes.**

La diminution de l'enveloppe de 418h en collège correspond à la perte de  $(418 / (26+3)) = -15$  divisions. Alors que si le seuil unique avait été appliqué, 10 divisions supplémentaires auraient dû être financées ...

- 3) Mais la hausse démographique étant bien réelle, la part des HP a été réduite au profit de celle des HSA dans la dotation départementale,**

Si par rapport à la prévision 2017 la dotation globale baisse déjà de 0,54%, la baisse est surtout de 1,09% pour les HP, alors que la part des HSA augmente de 8,1%.

L'Administration fonde ainsi une partie des économies de moyens sur l'espoir fragile que les personnels accepteront plus d'une heure supplémentaire imposable, en échange de dédoublements et enseignements facultatifs : qu'il s'agisse de la 2<sup>de</sup> LV en Sixième, ou de l'enseignement de chant choral, l'assouplissement permet surtout de financer l'autonomie en version Low Cost, et contribue à renforcer les inégalités d'offre de formation entre collèges. La dotation à disposition est d'abord un

outil de gestion des moyens d'enseignement, qui renvoie au local la gestion de la pénurie : son financement en HP diminue de 5.82% dans les collèges ordinaires (2.13% en REP, 1,36% en REP+). Au final, les HP ne représentent plus que 59% de la « marge » dans les collèges ordinaires (73 en REP, 84 en REP+, ou la pondération est un facteur limitant).

#### **4) SEGPA et ULIS**

De la rentrée 2013 à la rentrée 2017, les effectifs SEGPA ont chuté d'un peu plus de 510 élèves passant de 3248 à 2737 élèves. Soit une baisse de près de 16 % des effectifs en 4 ans avec pour particularité la nette baisse en 6è avec une diminution d'environ 1/3 d'élèves en 4 ans (721 à 514). Pourtant, diverses études montrent qu'il n'y a pas moins d'élèves en difficulté scolaire. Alors comment les effectifs de SEGPA peuvent-ils chuter dans notre département alors que nous concentrons difficultés scolaires et difficultés économiques et sociales ?

De même, la dotation horaire a diminué de 550 HP et 106 HSA soit une baisse de la dotation globale de près de 9 %.

Or vous nous annoncez que cela va continuer : baisse d'effectifs, diminution de la DGH et suppression de 6,6 ETP !

Nous dénonçons la volonté d'assèchement des effectifs de SEGPA par le jeu des pré-orientations et de l'inclusion, consistant au final, à faire des économies au détriment d'élèves qui ont pourtant le plus besoin de nous.

La SEGPA est une voie de réussite pour de nombreux élèves. Elle permet d'accéder à des formations qualifiantes et d'obtenir des diplômes. Elle contribue à la démocratisation scolaire.

La circulaire d'octobre 2015 sur les SEGPA n'a pas permis d'améliorer les conditions d'exercice et d'accueil des élèves dans ces structures.

Les conditions d'étude des élèves et de travail des enseignants se sont dégradées.

L'an dernier, nous dénonçons la systématisation de la 6ème inclusive qui transformait la SEGPA en dispositif alors que la circulaire ne le permet pas. Cette inclusion, forcée et massive, cause des souffrances pour les élèves qui ne retrouvent plus un cadre stable et sécurisant et ne permet plus aux professeurs spécialisés de SEGPA de dispenser réellement un enseignement adapté aux besoins des élèves.

Nous refusons l'organisation de la disparition des SEGPA dont l'efficacité est reconnue et nous exigeons le retour des moyens d'enseignements afin de pouvoir conserver une structure à quatre divisions comme le rappelle clairement la circulaire.

Concernant les ULIS collège, nous réclamons le retour à des effectifs ne dépassant pas dix comme le préconisent les textes.

L'institution n'est décidément jamais en manque d'imagination pour trouver les astuces afin de reprendre et de diminuer des moyens. La FSU dénonce les conditions prévues pour la rentrée 2018. Loin de la communication ministérielle officielle, c'est bien une attaque en règle contre l'École qui est l'objectif du gouvernement, et qui vise en particulier une académie fortement impactée sur le plan économique et social. La FSU appelle les personnels à se mobiliser :

- le 1er février sur la question de l'accès à l'enseignement supérieur et de la réforme du lycée.
- le 6 février par la grève dans le 2d degré contre l'insuffisance des dotations aux collèges et lycées, contre des réformes qui déstructureraient le lycée et ôteraient toute valeur au bac, dégraderaient nos conditions de travail nos disciplines et l'orientation.
- le 7 février par une journée d'action dans tous les secteurs de l'Éducation nationale